

# Politique fiscale du Groupe Carrefour



**MANAGEMENT FISCAL ET CONFORMITÉ**

**PERFORMANCES**



Dans le cadre de la conduite responsable de ses affaires, le Groupe Carrefour veille au respect des règles applicables dans l'ensemble des pays dans lesquels il est implanté, y compris les règles visant à lutter contre l'évasion fiscale. Le Groupe Carrefour applique une politique de transparence fiscale qui implique de :

- garantir la présence d'une équipe fiscale bien formée et d'une grande expertise, à jour des dernières réformes fiscales ;
- entretenir avec les autorités fiscales des relations sur le long terme fondées sur la confiance ;
- assurer la conformité de nos opérations avec les réglementations fiscales locales et internationales, sans chercher à recourir à des schémas artificiels pouvant conduire à de l'évasion fiscale ;
- appliquer une politique de flux intra-groupe conforme aux principes de l'OCDE ;
- garantir la transparence fiscale avec les autorités fiscales, notamment par la mise en place de la déclaration pays par pays (Country-by-Country Reporting - CBCR).

## MANAGEMENT FISCAL ET CONFORMITÉ :

Carrefour s'engage à être en conformité avec les réglementations fiscales applicables dans chacun des pays où le Groupe Carrefour est présent. Aucune entité détenue par Carrefour n'est localisée dans un pays mentionné sur la liste française ou sur la liste européenne des juridictions fiscales non-coopératives (exemple : la liste « noire » publiée par le Conseil de l'Union Européenne). Le processus de prise de décision au sein de Carrefour repose sur la conformité et la transparence fiscales, en particulier :

- Carrefour n'utilise pas de structures opaques ou d'entités situées dans des paradis fiscaux de façon à dissimuler des informations utiles pour les autorités fiscales ;
- Carrefour applique le principe de pleine concurrence aux prix de transfert et n'utilise pas les prix de transfert comme un outil de planification fiscale. Il convient de rappeler que l'organisation du Groupe étant décentralisée, les transactions intragroupe au sein de Carrefour ne sont pas significatives (moins de 5 % du total des ventes) ;
- Carrefour communique dans un délai raisonnable aux autorités fiscales les informations dont elles ont besoin.

Les relations de Carrefour avec les autorités fiscales sont fondées sur la confiance mutuelle et la transparence. Nous sommes conscients qu'une non-conformité aux lois et réglementations fiscales locales pourrait nuire à la réputation du Groupe Carrefour ou à ses relations avec les pays où nous exerçons notre activité. La ligne d'alerte éthique permet aux employés, aux fournisseurs ou aux prestataires de services de Carrefour de signaler, de manière confidentielle, toute situation ou comportement contraire à nos principes éthiques, y compris fiscaux.

## PERFORMANCES :

Au titre de l'exercice 2021, l'ensemble des entités du Groupe Carrefour ont supporté un montant de 948 millions d'euros au titre de leurs obligations fiscales. De surcroît, le Groupe Carrefour supporte des charges sociales pour un montant d'environ 1 613 millions d'euros, pour l'ensemble de ses 319 565 salariés.

Indicateurs de performance	2021	2020	2019	Evolution
Montant supporté par l'ensemble des entités du Groupe au titre de leurs obligations fiscales (en millions d'euros)	948	962	980	-1,5%
Charges sociales supportées par le Groupe (en millions d'euros)	1 613	1 597	1 695	1%



[www.carrefour.com](http://www.carrefour.com)  
[@GroupeCarrefour](https://www.instagram.com/GroupeCarrefour)

Société anonyme au capital de 2 018 163 760,00 euros  
Siège social : 93, avenue de Paris — 91300 Massy  
652 014 051 RCS Évry